

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 270

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

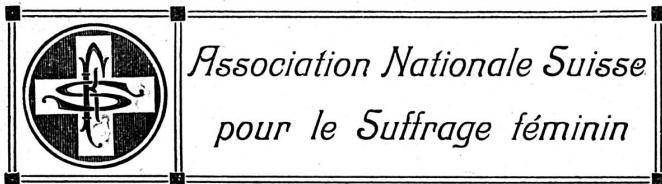
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que. Le Secrétariat est à même d'organiser des conférences; il possède aussi une exposition itinérante dont les sociétés pourraient profiter.

Comme travail positif: il y a peut-être à fonder, dans votre localité, un restaurant sans alcool ou un Foyer pour tous; ces entreprises-là ont fait leurs preuves. Ou bien on vous demandera de prêter votre concours lorsqu'une autre société organisera des démonstrations d'utilisation rationnelle des fruits (cidre doux). L'éducation antialcoolique de la jeunesse offre aussi un champ d'activité: tableaux à afficher dans les écoles, distribution de feuilles volantes aux catéchumènes, avertissements aux jeunes filles, etc. Les membres individuels de vos sociétés auront leur rôle très spécial. Par exemple, les maîtresses de maison ne penseront pas exclusivement à ceux de leurs hôtes qui tiennent au vin, mais elles mettront aussi sur la table des jus de fruits naturels ou d'autres boissons sans alcool. Il y aura sûrement des personnes qui leur en sauront gré. Si elles ont conservé l'habitude d'offrir un verre de vin au jardinier ou à la repasseuse, qu'elles essayent au moins de leur laisser le choix entre ce vin et une autre boisson: café, thé, sirop, pommeux. Que les mères veillent aussi à ce que leurs enfants n'absorbent ni vin, ni bière, ni liqueurs, et qu'on renonce à faire cadeau aux enfants de pralinés au kirsch.

Ces conseils paraîtront peut-être exagérés à quelques-unes, mais je vous assure que les femmes abstinences qui croient connaître une partie des ravages causés par l'alcoolisme, les trouveront, elles, par trop modérés, car elles sont intransigeantes vis-à-vis de cet ennemi de notre peuple. Cependant, comme nous ne saurions demander à toutes nos Confédérées de partager notre conviction, nous serons reconnaissantes à celles qui travailleront, dans leur milieu, à réaliser des progrès dans la lutte contre l'alcoolisme. Là aussi « la fidélité dans les petites choses est à la base de tout ce qui s'accomplit de grand. »

El. B.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

GENÈVE. — Un très nombreux public est venu assister l'autre semaine à notre Assemblée générale annuelle, que les circonstances nous avaient forcées à remettre en automne, à titre exceptionnel. Mme Gourd, qui présidait, a présenté avec beaucoup de vie un intéressant rapport sur l'activité du Comité pendant ce dernier exercice; celui-ci, malgré des démissions et des départs, a fourni une belle somme d'utile travail. Pendant quelque temps, ce travail s'est concentré autour des démarches pour obtenir le dépôt d'un projet de loi sur le suffrage municipal qu'un conseiller d'Etat avait promis... sitôt votée la fusion de la ville et des communes suburbaines. Comme cette fusion a été rejetée par les électeurs, et malgré les instances pressantes de nos suffragistes, de tenter quand même la chance, l'affaire est tombée dans l'eau, — et le Comité n'a eu rien de mieux à faire que reporter son activité sur la propagande. Celle-ci, bien facilitée par le Fonds Leslie, a porté sur l'organisation de conférences dans des groupements divers, un affichage lors de la votation populaire sur la fusion, justement, de nombreux articles et communiqués de presse, des causeries par T.S.F., les thés suffragistes si utiles au point de vue de l'éducation civique de la femme, etc. Le Comité, en outre, ne perd de vue aucune possibilité de faire nommer une femme membre d'une Commission officielle, et a remporté, comme le *Mouvement* l'a déjà raconté, un succès avec la Commission administrative de l'Asile des Incurables. D'autre part, les questions de féminisme ecclésiastique, exercée par les femmes de leur droit de vote dans l'Eglise nationale, élection de femmes aux Conseils de paroisse, pastoraat féminin, l'ont constamment préoccupé. Mme Gourd a terminé son rapport par des paroles d'encouragement, malgré les temps difficiles que traverse actuellement l'idée féministe. — Après le rapport financier, présenté par Mme Picot-Lasserre, la votation d'une petite modification aux statuts, et l'élection du Comité (quatre nouveaux membres: le Dr Delessert, Mme Lambossy, médecine-dentiste, Mme Micol, administratrice du *Mouvement*, et M. Thélin-Flournoy, chef de service au B.I.T., ont été élus en remplacement de membres

démissionnaires, comme Mme Chessex, dont le départ de Genève a été regretté de chacun), M. Jean Martin, rédacteur au *Journal de Genève*, a fait une causerie très documentée sur *l'initiative des kuraals*, qui a donné lieu à un échange de vues intéressant. L'Assemblée, à l'unanimité, a voté une résolution chargeant le Comité d'intervenir, lors de la session de décembre des Chambres fédérales, auprès des conseillers nationaux genevois, pour leur demander de voter un préavis défavorable à la réintroduction de l'exploitation des jeux de hasard. — Une tasse de thé a été ensuite offerte à tous ceux qui ont pu, malgré l'heure avancée, passer encore quelques instants dans le local de la rue Etienne-Dumont, et des conversations particulières pleines de cordialité ont précludé agréablement à la reprise du travail de l'hiver.

S. F.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 21 novembre.

VEVEY: Hôtel de Ville. 4^{me} leçon du cours d'histoire contemporaine, donné sous les auspices de l'Union des Femmes par M. le prof. Jean de La Harpe: *L'unité italienne et sa consolidation*.

Mardi 22 novembre:

LAUSANNE: 20 h.: Station d'émission de T.S.F.: Causerie d'hygiène infantile, organisée par le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale.

GENÈVE: Salle Centrale, 20 h. 30: Réunion des Coopératrices genevoises: *Certaines économies dans le ménage*, causerie par Mme Erni, directrice de l'Ecole ménagère. — Thé, musique.

Mercredi 23 novembre:

GENÈVE: 20 h. 30, Station d'émission de Radio-Genève: *Les foyers d'étudiantes à Paris*, causerie par Mme Mathilde Gampert.

Jeudi 24 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Collège primaire, salle 20. De 20 à 22 h.: Cours de présence et de discussion, dirigé par Mme Vuillomenet-Challandes, sous les auspices du Groupe suffragiste.

Vendredi 25 novembre:

GENÈVE: Athénée, 17 h. Sous les auspices de la Section des Lettres du Lyceum Club: *Tolstoi conteur, les quatre livres de lecture*, conférence de M. Ch. Salomon, de Paris. Billets à 3 fr. (droit des pauvres en sus).

Lundi 28 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale d'automne. Ordre du jour: *In Memoriam: Mme Chapuisat; L'Assemblée générale de l'Alliance à Neuchâtel; Mme Ch. Julliard; Communications diverses et propositions individuelles; Une assurance-vieillesse pour les domestiques; Mme Mettler-Specker, présidente de la Frauenzentrale de Saint-Gall.*

VEVEY: Hôtel de Ville: 5^{me} leçon du Cours d'histoire contemporaine de M. le prof. Jean de La Harpe, donné sous les auspices de l'Union des Femmes: *La troisième République française*.

Mardi 29 novembre:

GENÈVE: Lyceum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 17 h.: *Imitation périlleuse du mouvement Scout: Pionniers rouges et Balillas*, causerie de Mme Ketty Jentzer.

LAUSANNE: 20 h.: Station d'émission de T.S.F.: Causerie d'hygiène infantile organisée par le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale.

Mercredi 30 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Première causerie du cours donné sous les auspices de l'Union par Mme Serment-Monnier: *Quelques salons du XVIII^e siècle et leurs hôtes*. (Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au local de l'Union.)

GENÈVE: Salle de réunions, boulevard Carl-Vogt, 20 h. 30: Réunion de coopératrices genevoises: *La chimie alimentaire*, causerie par M. Durant, Dr ès sciences. — Thé, musique.

Lundi 5 décembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste: *Féminisme international: les réunions d'Amsterdam*, causerie par Mme Gourd.

NEUCHATEL: Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h.: Séance de l'Union féministe pour le Suffrage: *Les allocations familiales*, conférence par M. Ch. Schurch, secrétaire de l'Union syndicale suisse (Berne).

MAISON DU VIEUX Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.